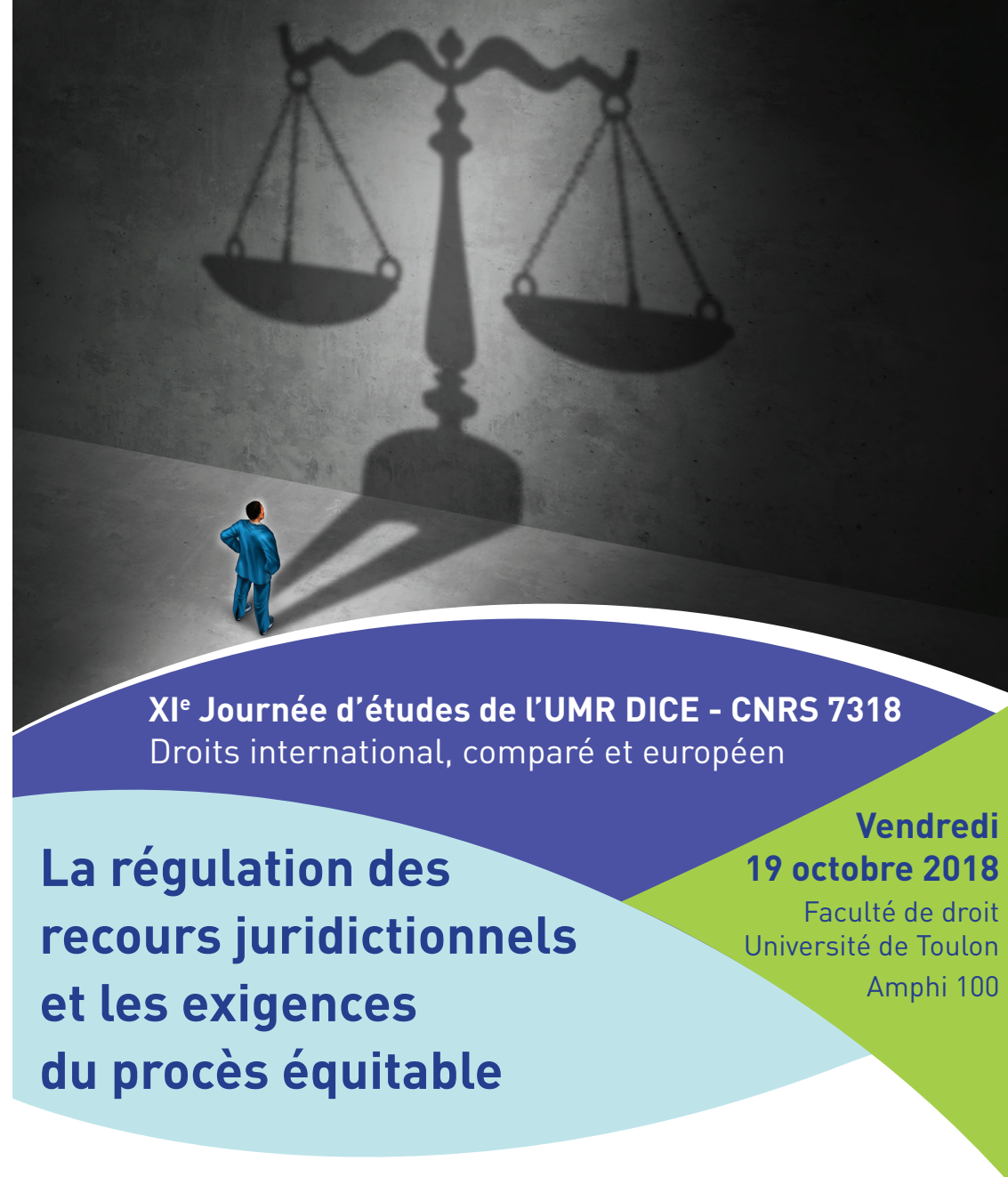




Renseignements

CENTRE DE DROIT ET DE POLITIQUE COMPARÉS JEAN-CLAUDE ESCARRAS
Faculté de droit de Toulon
35, avenue Alphonse Daudet
BP 1416 • 83056 TOULON CEDEX

Tél. : 04 94 46 75 26
Courriel : jean-jacques.pardini@univ-tln.fr
Courriel : guillaume.payan@univ-tln.fr



XI^e Journée d'études de l'UMR DICE - CNRS 7318
Droits international, comparé et européen

La régulation des recours juridictionnels et les exigences du procès équitable

Vendredi
19 octobre 2018
Faculté de droit
Université de Toulon
Amphi 100

Organisation :

Jean-Jacques PARDINI • jean-jacques.pardini@univ-tln.fr

Guillaume PAYAN • guillaume.payan@univ-tln.fr



- 9h** Accueil des participants
- 9h15** Allocution d'ouverture
Thierry Di Manno, Professeur de droit public, Doyen de la Faculté de droit, co-directeur du CDPC Jean-Claude Escarras, Université de Toulon
- 9h30** Propos introductifs
Jean-Jacques Pardini, Professeur de droit public, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Toulon, Université de Toulon
Guillaume Payan, Maître de conférences de droit privé, Université de Toulon

I – Contexte interne

Présidence : **Olivier Lecucq**, Professeur de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour

- 10h** *La mutation des procédures pénales française et anglaise : quel impact pour les principes du procès équitable ?*
Akila Taleb-Karlsson, Maître de conférences de droit privé, Université de Toulon
- 10h20** *La spécificité de la régulation du contentieux fiscal*
Freddy Leprodhomme, Doctorant en droit public, Université d'Aix-Marseille
- 10h40** Débats - Pause
- 11h10** *La régulation des recours juridictionnels et les exigences du procès équitable : le cas du contentieux de l'urbanisme*
Alain Boyer, Maître de Conférences de droit public, Université de Toulon
- 11h30** *Accès au juge constitutionnel et techniques de sélection des recours : la double inconstance*
Anne-Charlène Bezzina, Maître de conférences de droit public, Université de Rouen
- 11h50** *La loi Pinto et le « délai raisonnable » des procès en Italie : entre intérêt financier de l'État et effectivité des garanties juridictionnelles*
Marco Bérardi, Doctorant contractuel, Université de Toulon
- 12h10** Débat et pause déjeuner

II – Contexte international

Présidence : **Marthe Stefanini**, Directrice de recherches au CNRS, Directrice de l'UMR 7318 DICE ILF-GERJC

- 14h30** *Le contrôle de la régulation internationale des voies de recours : immunités des organisations internationales et droit au procès équitable devant la Cour européenne des droits de l'homme*
Tiphaine Demaria, Docteur en droit public, Université de Picardie
- 14h50** *Les juridictions internationales de la protection des droits humains : vers un assouplissement de certaines conditions relatives à l'admissibilité de la plainte afin de garantir l'accès à la justice.*
Lorraine Dumont, Gaëtan Ferrara, Habib Badjinri Touré, Doctorant.e.s contractuel.le.s, Université d'Aix-Marseille
- 15h10** *Les stratégies de régulation par la Cour européenne des droits de l'homme de l'accès à son prétoire*
Wenceslas Monzala, Doctorant de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole
- 15h30** Débats-pause
- 16h** *La spécificité de l'accès au juge communautaire de la CEDEAO par le requérant individuel, une originalité africaine ?*
Bachirou Amadou Adamou, Doctorant en droit public, Université de Toulon

III – Point de vue

- 16h20** *Les politiques managériales de régulation de l'accès au juge ou le spectre d'une économie à courte vue*
Dimitri Löhner, Maître de conférences de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 16h40** Débats
- 16h50** Synthèse
Mélina Douchy-Oudot, Professeur de droit privé, Université de Toulon
- 17h10** Propos conclusifs
Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherches au CNRS, Directrice de l'UMR 7318 DICE ILF-GERJC
- 17h20** Remise du prix de thèse 2018 de l'UMR DICE